

- **PROCES VERBAL** -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 12 février 2024 de 13h30 à 15h00, à :

**Laboratoire LABOUEST
31 rue de la Divatte
44430 LE LOROUX BOTTEREAU**

 candidats sur  inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
GUILLOT	Mathieu	ADMIS
LUCAS	Pierre	NON ADMIS

FAUCONNIER *Celine* *ADMIS*
2 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait au Loroux Bottereau, le 12 février 2024

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPÉTENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

Membre du Jury
Biologiste

Arnaud TESSIER

Séverine DESCAMPS

Nathalie MOREAU
LEBRETON

